

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [katygingras-cssportneuf-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/1cad4a3c1f15e76520a26d0e>

Date d'obtention : 2026-02-27 01:13:38

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Dans un premier temps, discuter avec la personne qui fait le signalement, tout en soutenant et en rassurant le jeune. Évaluer la situation sans jugement, en utilisant un ton réconfortant, puis poursuivre en remplissant la grille d'évaluation.

Vérifier les informations et, si d'autres jeunes sont impliqués, les rencontrer individuellement. Remplir la grille d'évaluation pour chacun et leur demander de ne pas parler de l'incident afin d'éviter toute propagation de l'information. Valider, selon les renseignements recueillis, s'il s'agit d'un geste impulsif ou malveillant, puis confisquer les cellulaires.

Rencontrer l'instigateur pour connaître sa version des faits ainsi que ses intentions. Poursuivre les étapes en fonction de l'évaluation :

Intention malveillante : contacter le service de police pour la suite de la démarche.

Geste impulsif : rencontrer individuellement les jeunes impliqués pour finaliser l'intervention.

Lors d'un geste impulsif, informer le policier scolaire de la situation, communiquer avec les parents de l'instigateur et de la victime, et s'assurer qu'un signalement à la DPJ a été effectué.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il est important d'informer le policier scolaire des situations liées au Sexto.

Il est également essentiel de rencontrer tous les jeunes qui pourraient être impliqués dans la situation.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'accueil est essentiel afin de réduire le stress du jeune et de lui éviter de se sentir jugé par la situation. De plus, la confiscation de leur téléphone peut être difficile, car nous savons à quel point cet objet est important pour eux.



 cadre21.org



Au coeur de votre stratégie #DevProf